

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1067

présenté par
M. Boudié

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À l'alinéa 82, substituer à la première occurrence du mot :

« plus »,

les mots :

« auxquels s'ajoutent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.